

Bamako, le 20 Décembre 2019

**Mémorandum Interne**

**De : Jo Scheuer**  
Représentant Résident du PNUD.

**A :** Tout le personnel du PNUD.



**Objet : Constitution de l'Equipe Focale Protection contre l'Exploitation, Abus et Harcèlement sexuel au sein du PNUD Mali**

Soucieux de la promotion d'un environnement propice au travail, du renforcement de l'image et de la crédibilité du PNUD au Mali, de la rigueur dans l'application du code et éthique des Nations Unies qui sanctionne l'exploitation, l'abus et le harcèlement sexuel, nous vous informons qu'il est mis en place ce jour au sein du PNUD Mali, une équipe focale Protection contre l'Exploitation, Abus et Harcèlement sexuel.

Cette équipe est placée sous la présidence du Représentant Résident et dirigée quotidiennement par la Représentante Résidente Adjointe chargée du Programme. Ses membres sont :

1. Représentant Résident ;
2. Représentante Résidente Adjointe en charge du Programme ;
3. Représentante Résidente Adjointe en charge des Opérations ;
4. Cheffe de l'Unité Gouvernance Démocratique ;
5. Chef de l'Unité Environnement et Pauvreté ;
6. Economiste Principal ;
7. Responsable de l'Unité des Ressources Humaines ;
8. Chargée de la Communication ;
9. Learning Manager ;
10. Spécialiste en Genre, Secrétaire de l'EFG.

La présence de tous les membres aux réunions trimestrielles étant obligatoire, je compte sur chacun d'entre vous pour contribuer à la promotion d'un environnement propice au sein du PNUD Mali.